

ASSOCIATION de GYMNASTIQUE de VILLEREST

SAISON 2024-2025

Chers adhérentes, chers adhérents

Veillez trouver ci-dessous les indications de fonctionnement pour cette saison 2024-2025 ainsi que les documents d'inscription à l'association de Gymnastique de Villerest. Toutes nos séances se déroulent à la salle Oxygène.

Pour participer à nos activités, **il est impératif d'apporter des chaussures de sport d'intérieur et de se chauffer sur place.** Il est conseillé à chaque adhérent de venir avec son tapis personnel, et une bouteille d'eau pour s'hydrater.

Les engins utilisés mis à disposition par l'association sont régulièrement désinfectés.

La durée des séances est de 55 minutes, afin de permettre le rangement du matériel, l'aération des salles et de faciliter la circulation entre les groupes.

Nous essayons d'avoir une ou un référent par cours, chargé de vous transmettre les informations, de collecter vos remarques ou vos documents (dossiers d'inscription, certificats, attestation...) et de veiller au rangement du matériel.

Votre inscription est validée sur un créneau. Afin d'avoir une traçabilité de la fréquentation, une liste d'inscrits par cours est établie et les animateurs ou les référents pointeront les présences.

Il ne sera pas possible de participer à un cours pour lequel on n'est pas inscrit. Les cas particuliers (pour raison professionnelle ou médicale) seront étudiés avec les membres de l'association sur demande, lors de l'inscription ou en cours d'année si besoin.

Le certificat médical n'est plus obligatoire, en revanche vous devez **lire attentivement le questionnaire de santé**, avant de nous rendre l'attestation de santé dûment complétée et signée. **Nous vous rappelons qu'en cas d'une réponse positive au questionnaire, l'avis médical est indispensable (certificat datant de moins de 6 mois).**

Voici le planning des activités sur la semaine

LUNDI (salle Magenta)	MARDI (Salle Azur)	MERCREDI (salle Azur et Magenta)	JEUDI (Salle Azur)	VENDREDI (Salle Azur)
17h45 à 18h45 Gym entretien avec en alternance <i>Fabienne et Virginie</i>	17h30 à 18h30 Gym entretien avec <i>Dominique</i>	9h00 à 10h00 Renforcement musculaire avec <i>Virginie</i>	9h00 à 10h00 Pilates Sénior avec <i>Maurice</i>	9h00 à 10h00 « Garder la forme » avec <i>Gilles</i>
19h00 à 20h00 Gym entretien avec <i>Fabienne</i>	18h30 à 19h30 Gym entretien avec <i>Dominique</i>	17h45 à 18h45 Cours dynamique avec <i>Laure (salle Magenta)</i>		
20h00 à 21h15 Cardio/step/renfo avec <i>Gilles</i>	19h30 à 20h30 Cross-training avec <i>Anthony</i>	17h45 à 18h45 Pilates avec <i>Maurice</i>		
		19h00 à 20h00 Pilates avec <i>Maurice</i>		

Conditions générales

L'association validera les inscriptions par une confirmation individuelle dans l'ordre de réception des dossiers. **ATTENTION tout dossier incomplet ne sera pas validé.**

Pour l'établissement de la licence EPGV, il est impératif que votre dossier soit remis complet : **fiche + photo + attestation de santé + règlement**

Il est possible de tester les cours avant de s'engager.

Tarifs : 4 formules sont possibles

Tarif : détail de la cotisation en fonction de la formule (la semaine de reprise est offerte)			
Adhésion annuelle à l'association (obligatoire) : 12,00 €			TOTAL pour la saison (avec adhésion et licence)
Licence EPGV (obligatoire) : 31,90€			
Formule 1	1 cours par semaine	11,00€ par mois	148,40€
Formule 2	2 cours par semaine	14,00€ par mois	176,90€
Formule 3	3 cours par semaine	17,00€ par mois	205,40€
Formule 4	4 cours par semaine	20,00€ par mois	233,90€

Le règlement est dû en totalité à l'inscription, en deux chèques qui seront remis à l'encaissement les 15 octobre 2024 et 15 février 2025. Les chèques sont à libeller à l'ordre de : Association de Gymnastique de Villerest.

Nous rappelons que seules **les absences pour raison médicale motivée et justifiées par un certificat médical (indiquant la période de contre-indication de la pratique sportive) pourront donner lieu au remboursement des mois non commencés**. L'adhésion et la licence ne seront pas remboursées. Le cas échéant, n'hésitez pas à signaler au plus tôt votre impossibilité à poursuivre l'activité. **Les remboursements seront effectués à la fin de la saison sportive, courant juillet 2025.**

Votre licence fédérale et votre reçu fiscal, vous seront adressés directement par la fédération sur votre adresse mail.

Autorisation : droit à l'image

Pour développer sa promotion, l'association est amenée à publier ou diffuser des photos ou films des séances et autres activités, dans un but non lucratif, sur différents supports de communication (journal, site web, forum des associations, journal municipal...). Cela nécessite que l'association dispose de votre accord qu'il vous est demandé de signer sur la fiche d'inscription. Vous pourrez vous rétracter à tout moment par l'envoi d'un mail ou d'un courrier à l'association.

Assurance complémentaire

Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (avec la MAIF) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en œuvre du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.

Le licencié est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance complémentaire de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer et de garanties relatives à l'accompagnement juridique et psychologique ainsi qu'à la prise en charge des frais de procédure engagés par les victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques. Il peut souscrire ces garanties complémentaires auprès de l'assureur de son choix.

Rappel des coordonnées des contacts :

Marie-Christine Cruzille : Présidente : 06 73 04 11 00

Association de gym : 07 50 05 90 60

Vous pouvez aussi contacter l'association de gymnastique de Villerest par mail :

contact@gymnastique-villerest.fr

[Site internet : www.gymnastique-villerest.fr](http://www.gymnastique-villerest.fr)

Dans l'attente de vous retrouver à la salle Oxygène, veuillez recevoir, chère adhérente, cher adhérent, nos amicales salutations.

